

Département du Doubs

Coopération internationale avec le Sénégal : Projet « Eau saine et hygiène pour tous » dans les écoles de la région de LOUGA

Rapport de la 2^{ème} mission conduite sur place du mardi 11 au vendredi 14 juin 2024

I - RAPPEL

En 2022, le Département du Doubs a décidé d'élargir ses actions en matière de coopération décentralisée au-delà de la Suisse et de l'Union Européenne. Ainsi, dans le prolongement de son adhésion au réseau régional multi-acteurs « Bourgogne-Franche-Comté international » (RRMA BFC International), le Département s'est engagé, en 2023, dans une action de coopération orientée sur la solidarité internationale et l'aide au développement, répondant tout à la fois aux Objectifs de développement durable (ODD) et aux objectifs de solidarités territoriales et humaines, ceci en cohérence avec ses domaines de compétences.

Dans cette perspective, la Commission permanente du Département a délibéré favorablement, en février 2023, sur le lancement d'un projet de coopération avec le Sénégal ayant pour thématique l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les écoles de la région de Louga.

Puis, en novembre 2023, la Commission permanente du Département a décidé de poursuivre cette action sur les années 2024 et 2025, dans des conditions identiques à 2023, et d'étudier les perspectives possibles pour les années suivantes.

Concrètement, ce projet intitulé « **eau saine et hygiène pour tous** » consiste à mettre en œuvre, au niveau de chaque école concernée, un **pack d'investissement** composé d'**un kiosque à eau, un lave-mains, et des latrines**.

Il répond aux objectifs suivants :

- améliorer les conditions de scolarisation (notamment des filles) par l'accès à l'eau potable dans les écoles de la zone du projet ;
- contribuer à l'amélioration des enseignements/apprentissages par la résorption de maladies dues à la consommation d'eau non potable ;
- améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement dans les écoles d'intervention du projet ;
- assurer une gestion durable des kiosques à eau potable dans la zone du projet ;
- renforcer les capacités et les compétences des acteurs locaux (comités de gestion des écoles) afin de garantir le bon fonctionnement et la pérennité des équipements mis en place ;
- permettre un meilleur accès à l'eau potable au sein des populations environnantes des écoles ;
- réduire les inégalités économiques et sociales entre individus ;
- fixer les populations et lutter contre l'exode.

La mise en œuvre opérationnelle de ce projet est assurée par l'organisation non gouvernementale (ONG) « Le Partenariat ». Quant au volet technique, il est assuré par la Société Canal de Provence.

Cette action, dont le Département porte la maîtrise d'ouvrage (MO), a bénéficié en 2023 et 2024 d'un soutien financier à hauteur de 70 % de la part de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Elle est en cohérence avec :

- le Plan national de développement socioéconomique du Sénégal (intitulé « Plan Sénégal Émergent » - PSE) qui vise à mobiliser « une eau abondante et de bonne qualité pour tous, partout et pour tous usages, dans un cadre de vie sain et durable, pour un Sénégal émergent d'ici 2035 » ;
- le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence du secteur de l'éducation et de la formation (PAQUET-EF) qui fait de l'accès à l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire, une priorité pour la période 2018-2030. **Malgré de gros efforts en matière d'investissements structurants pour assurer la distribution d'eau, cela n'implique pas qu'elle soit de qualité pour la consommation des populations.**

II - LA MISSION CONDUITE SUR PLACE EN 2024

Cette seconde mission, effectuée dans le cadre du suivi du projet, s'est déroulée du mardi 11 juin au vendredi 14 juin 2024 (départ le 10 juin de l'aéroport de Lyon), soit une durée **de 4 jours de travail effectif sur place.**

Pour mémoire, elle s'inscrit dans la continuité de celle réalisée en juin 2023 (année de lancement), qui avait pour objectif de :

- lancer avec les autorités locales le projet de coopération dans les écoles de la région de Louga pour leur permettre d'avoir accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement ;
- vérifier que le projet correspondait aux attentes de notre collectivité et à celles des populations locales ;
- initier le projet, en s'assurant de l'engagement des partenaires du Département (opérationnel, technique, ...) et de l'ensemble des acteurs locaux, avec pour objectif de l'inscrire sur le long terme.

Cette visite sur place avait permis de valider les prérequis mentionnés précédemment.

De plus, la mobilisation des partenaires locaux et leur sérieux, mais aussi la qualité des échanges et des relations humaines créées lors de ce premier déplacement, avaient conforté les choix opérés en matière de sélection, de suivi, et d'accompagnement des réalisations prévues.

1- Objectif général

L'organisation de cette nouvelle mission avait pour objet de :

- **consolider les relations avec les partenaires**, notamment avec les acteurs locaux et les bénéficiaires des actions de coopération mises en place, afin d'assurer le suivi des activités menées ;
- **valider les objectifs, les modalités et les perspectives de partenariat** entre le Département du Doubs et le Département de Louga sur les enjeux, les outils et les moyens d'actions des collectivités territoriales ;
- **poser les bases d'une coopération durable avec le Département de Louga** et ainsi **passer d'un projet de « solidarité internationale » à un projet de « coopération » internationale** ;
- **vérifier la pertinence et la faisabilité d'un déploiement de cette action sur le territoire du Département de Louga**, auprès de nos partenaires techniques, des autorités locales (Département de Louga, commune, ...), mais aussi auprès des différentes institutions : ambassade de France et les ministères concernés.

2- Objectifs spécifiques

Cette mission avait également pour objectifs de s'assurer que :

- Pour chacune des 5 écoles ayant été équipées en 2023 :
 - les travaux ont bien été réalisés, les équipements fonctionnent, la gestion et l'entretien sont assurés ;
 - les Comités de gestion des écoles (association des mamans) et les communautés éducatives se sont approprié le projet ;
 - les populations environnantes participent, par l'achat d'eau, au bon fonctionnement et à la pérennité du dispositif ;
 - les actions de communication d'information, de sensibilisation sont bien engagées.
- Pour les 5 écoles qui seront équipées en 2024 : vérifier la pertinence du choix de ces écoles.

Il s'agissait également de :

- s'assurer que ce projet corresponde bien aux attentes locales ;
- obtenir la poursuite de l'engagement, pour l'année 2024 et 2025, des parties dans le projet à savoir : Le Partenariat, Société de canal de Provence, pS-Eau, Agence Régionale de Développement, Inspection d'académie,), les élus locaux concernés, les membres des Comités de gestion des écoles (qui assurent l'entretien des écoles) dans la gestion de ces kiosques, des lave-mains et des latrines ;

- acter le fait que le représentant technique du Département du Doubs participe au suivi et aux évaluations des opérations en intégrant le COPIL (visio).
- ⇒ ceci afin **d'assoir notre présence dans la réalisation de ces projets, de s'assurer de la pérennité de notre action, et de l'investissement réalisé.**

3- Composition de la mission

La délégation du Doubs, menée par M. Philippe ALPY (Vice-président du Département), était composée de Mme Laurence JANNIN, chargée de mission Europe et coopération internationale au Département (DDET) et de nos structures partenaires au Sénégal :

- Partenaires dans la mise en œuvre (opérationnels et administratif : montage du dossier) :
 - L'ONG Le Partenariat (LP) : M. Nicolas DUPUY, Directeur technique et M. Abdoul Aziz FAYE, Conseiller technique en charge du projet ;
 - L'Inspection d'académie en charge de l'Enseignement et de la Formation (IEF) : M Serigne Bamba SECK, Inspecteur.
- Partenaire technique :
 - La Société Canal de Provence (SCP), M. Florian SAVALLE et Ibrahima THIERNO DIOP, Ingénieurs en charge du projet.
- Partenaires dans l'accompagnement du projet au Sénégal et en France :
 - L'ONG le pS-Eau, Programme Solidarité Eau au Sénégal, Mme Khadidiatou BA NDIAYE, Coordonnatrice du réseau Sénégal ;
 - Le réseau régional multi-acteurs Bourgogne-Franche-Comté International (RRMA BFC International) à Besançon, M. Ousmane SYLL, Directeur, qui grâce à sa connaissance du pays, son expertise, son accompagnement et son engagement dans ce projet de coopération participe, par sa présence à nos côtés, à promouvoir cette action et à s'assurer de la qualité sa mise en œuvre.

III – LE PROGRAMME DETAILLE DE LA MISSION

Lundi 10 juin 2024 : Arrivée à Dakar à 20h30 (heure locale - 22h30 heure française), puis trajet jusqu'à l'hôtel à Thiès (arrivée à 22h30) en navette.

J 1 : MARDI 10 juin :

- **Rendez-vous avec la Mairie de Louga**

La délégation s'est rendue, dès son arrivée à Louga, à la mairie (visite de courtoise) pour y rencontrer son Directeur général, accompagné du Directeur de Cabinet du Maire et de 2 adjointes au Maire (celui-ci étant retenu par d'autres obligations).

Ce fut l'occasion de présenter la délégation, le projet « eau et hygiène pour tous » dans les écoles, et l'objectif de la mission.

En retour, les enjeux communaux relatifs à l'éducation, à l'inclusion sociale, à la santé des populations et la nécessaire adaptation des politiques communales au changement climatique ont été partagés. Les 2 élues présentes ont marqué leur grand intérêt pour notre projet à initier dans les écoles de la commune.



- Rendez-vous avec l'Inspection d'académie

La seconde partie de matinée a été consacrée à une réunion de briefing animée par l'Inspecteur d'académie (IA), en présence de l'Inspecteur de l'Enseignement et de la Formation de Louga (IEF), du représentant du service départemental d'hygiène et santé, de l'Agence régionale de développement (ARD) de Louga, et de l'ensemble des membres de la délégation.

Dans son préambule, M. SECK, inspecteur de l'enseignement et de la formation à l'inspection d'académie, a rappelé que « **L'eau est source de vie** ». **Elle est synonyme d'égalité des chances, d'éducation, de santé, d'hygiène, ... et ses effets contribuent à fixer les populations.**

Les échanges ont permis de rappeler les points suivants :

- le rôle de chacune des structures partenaires présentes ;
- l'enfant est au centre du projet, ce qui en fait que ce projet devient un outil fédérateur, à valoriser, à capitaliser ;
- l'enjeux de maîtriser le dispositif et la nécessité d'avoir un retour sur investissement, de mesurer et d'en évaluer les conséquences sur le territoire ;
- l'impact direct et immédiat d'avoir accès à une eau saine sur la scolarisation, sur l'éducation, la formation, la santé des enfants, des populations ;
- la nécessaire évaluation de cet impact du projet sur le territoire et sur les populations locales ;
- l'importance de :
 - la formation des kiosquières, des techniciens de maintenance ;
 - la sensibilisation des élèves et des différentes communautés pour une bonne appropriation du dispositif ;
- le nombre de m3 d'eau vendus permet d'assoir le modèle économique et d'assurer sa pérennité, sachant que :
 - 1/3 des recettes servent à rémunérer la kiosquière ;
 - 1/3 pour l'entretien du dispositif (achat de filtres, vidange des cuves, entretien, ...),
 - le 1/3 restant est reversé à l'école ;

- la possibilité éventuelle d'un dimensionnement du projet à l'échelle du territoire du Département de Louga.

L'inspecteur d'académie a conclu ses propos en indiquant que « **Disposer d'une eau saine est un instrument de projection vers l'avenir pour les populations, un gage d'amour, d'espérance et d'ouverture ...** ».



L'Inspecteur de l'Enseignement et de la Formation (IEF), l'Inspecteur d'Académie (IA) et le représentant de l'Agence Régionale de Développement de Louga (ARD)



Structures représentées (de gauche à droite) : IEF, SCP, BFC I , Servie Hygiène, IA, Le Partenariat, ARD, Ps-Eau, SCP

L'après –midi a ensuite été consacrée à la visite de 4 écoles, dont 2 qui ont été équipées en 2023.

➤ Les écoles de Khambala et Ngneun Sarr équipées en 2023

Chaque école a été destinataire d'un pack composé de :

- un kiosque à eau pour potabiliser l'eau ;
- latrines ;
- lave-mains ;
- gourdes d'une contenance d'un litre pour chaque élève et enseignant ;
- ainsi que des bidons de 5, 10 et 20 litres destinés à la vente d'eau.

Dans ce cadre des échanges très constructifs ont eu lieu avec les acteurs impliqués dans le projet, ainsi que les bénéficiaires.

À Khambala, le Maire de la Commune a souligné la pertinence du projet et ses effets très positifs auprès des élèves, des enseignants et des populations environnantes.



Le kiosque

Citerne de 1 000 L + outil de potabilisation : filtre + lampe à UV



Gourdes avant et après traitement



Filtres avant /après

Latrines avec lave-mains



Exemple d'une rencontre avec les partenaires dans les écoles

➤ **Les écoles de Sakal et Baralé qui seront équipées en 2024**



Situation actuelle : un point d'eau et des latrines

J 2 : Mercredi 12 juin

La délégation a consacré sa journée aux visites des écoles et a rencontré, pour chacune d'entre elles, le Comité de gestion de l'école (association des mères des écoles) et son Président, la Communauté éducative, les chefs coutumiers et le Directeur de l'école, ainsi que les élèves.

➤ **Visite des écoles équipées en 2023 :**

- Médina Thiolom
- Ndiam Fall
- Léona



Un papa vient acheter de l'eau à l'école avec ses enfants



Un panneau de signalisation en bordure de route



Fresque réalisée sur les murs d'enceinte de chaque école



Chaque enfant dispose d'une gourde d'un litre pour sa consommation quotidienne

- **Ecoles à équiper en 2024 :** toutes disposent de l'eau qui n'est pas potable
 - Keur Mbarik
 - Thiowor
 - Potou



Le Comité de gestion de l'école
(association des mères d'élèves)



Rencontre à l'école de Thiowor avec les partenaires



Zoom sur la situation actuelle de l'école de Potou pour 400 élèves (8 classes de 50 enfants), un puits de plus de 20 m de profondeur, une citerne de 1 000 l, 2 latrines pour les filles, 1 latrine pour les garçons

Résultats atteints en 2023	Résultats attendus en 2024
Bénéficiaires	
5 écoles équipées	5 écoles équipées
1 156 élèves bénéficiaires (dont 613 filles)	1 487 élèves bénéficiaires
39 enseignants bénéficiaires	41 enseignants bénéficiaires
5 000 bénéficiaires indirectes (populations environnantes)	8 500 bénéficiaires indirectes (populations environnantes)
Equipements matériels des écoles	
3 blocs sanitaires de 4 box réhabilités	4 blocs sanitaires de 4 box réhabilités
1 bloc sanitaire de 4 box construit	1 bloc sanitaire de 4 box construit
1 500 bidons de 1 l achetés	
250 bidons de 5 l	
150 bidons de 20 l	
Formation pour la maintenance et l'entretien	
10 gestionnaires de kiosques formés	
25 membres du bureau de CGE	
10 personnes de l'équipe pédagogique	
5 plombiers	
7 techniciens de maintenance	

J 3 : Jeudi 13 juin

Deux temps forts au cours de cette matinée :

- **Rencontre avec le Département de Louga**

La délégation a rencontré Monsieur Mamadou Yériba BA, Secrétaire général du Département de Louga (il avait été rencontré en 2023).



Il avait bien pris connaissance de la note de cadrage de la mission qui lui avait été envoyée quelques jours en amont. Nous avons bénéficié d'un très bon accueil, et nos partenaires sénégalais, accompagnant notre délégation, ont été remerciés pour leur accompagnement auprès du Département du Doubs, mais également auprès du département de Louga.

Les échanges ont été très constructifs et encourageants pour l'avenir du projet et la coopération entre nos deux collectivités territoriales.

Nous avons pu mesurer tout l'intérêt que M. BA porte à ce projet, au nom du Département de Louga. Il a ainsi exprimé **le souhait de voir le Département de Louga s'impliquer plus fortement à l'avenir dans l'accompagnement et le suivi, afin d'assurer une cohérence territoriale et la pérennisation des infrastructures et services mis en place.**

Les éléments à retenir de cet échange sont les suivants :

- D'un point de vue du bilan :
 - La cible pour le Département du Doubs reste les écoles primaires ;
 - **Ce projet correspond à un véritable besoin des élèves, des enseignants et des populations locales ;**
 - **Ce projet entraîne des répercussions importantes sur l'éducation, la formation, la santé, notamment des filles et sur leur émancipation, leur scolarité** (elles excellent, sont souvent les meilleures mais quittent trop tôt le système scolaire) ;
 - Ces 2 années « test » (2023 et 2024) permettent **de capitaliser, consolider** l'intervention autour de 10 sites, pour ensuite **étudier le déploiement** basé sur une stratégie territoriale ;
 - Les collectivités locales (Département de Louga, communes concernées) devront s'approprier davantage le projet avec tous les acteurs impliqués et les populations ;
- Au niveau des perspectives :
 - **Le Département de Louga souhaite prendre une place active dans le processus institutionnel**, et intégrer le comité de pilotage afin d'assurer la mise en cohérence, l'harmonisation territoriale de l'action, et de pouvoir y contribuer financièrement ;
 - **Une collaboration durable est nécessaire entre les 2 collectivités départementales** dans une approche d'intérêts partagés et de réciprocité qui pourrait se matérialiser par la signature d'une convention de partenariat, par exemple ;
 - Les échanges à venir devront permettre aux collectivités de s'engager collectivement dans **une perspective de changement d'échelle**, avec un dialogue étroit et régulier entre les collectivités départementales ;
 - **La proposition du Département de Louga d'adresser un courrier à la Présidente du Département du Doubs pour manifester l'intérêt de ce besoin de renforcer cette collaboration** apparaît comme une étape nécessaire dans le processus. L'objectif est de transformer ce projet de « solidarité internationale » en un projet de « coopération internationale » de territoire à territoire, avec une implication active des élus et agents de nos deux collectivités, dans une logique d'échanges d'expertise et d'apports mutuels ;
 - **Une étude sur l'état des lieux de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène dans les écoles** sur le territoire du Département de Louga permettant de faire un diagnostic et une identification des écoles dans le besoin est également évoquée, et pourrait se faire dans le cadre du **COPRA « coopérer pour l'avenir »** Sénégal, coordonnée par BFC International.

Pour information, COPRA est un projet mutualisé qui mobilisent différents acteurs de Bourgogne-Franche-Comté, notamment du Département de Saône et Loire et la Région Académique de Bourgogne-Franche-Comté prévoit une étude sur l'accès à l'eau et l'assainissement dans les établissements scolaires et des échanges entre les acteurs des deux pays.

Le projet s'élève à un coût global de 605 300 €, avec un soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de 323 000 €, mais également de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Département du Doubs pourrait, en intégrant ce projet, bénéficier de l'ensemble des actions mutualisées (renforcement des compétences, études, ...), **mais surtout de l'étude de faisabilité**. Cette dernière et les résultats de la capitalisation des actions menées en 2023-2025 pourraient permettre au Département du Doubs et au Département de Louga de disposer de l'ensemble des éléments pouvant permettre de solliciter l'Agence française de développement (AFD) pour un passage à l'échelle au niveau du Département de Louga.

A cet effet, la contribution financière du Département du Doubs serait d'environ 4 000 € sur deux ans. La Région apporte un soutien financier de 60 000 €, le Département de Saône et Loire 30 000 € et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse 35 200 €. Dans le cadre de ce projet, une mission commune de l'ensemble des acteurs au Sénégal sera organisée et prise en charge par le projet.



- **Rencontre avec les membres du Comité technique de suivi (CTS) du projet**

Le second temps fort a été consacré à une rencontre avec **le Comité technique de suivi (CTS)** à l'inspection d'académie en présence de l'ARD et du service départemental d'Hygiène et santé. L'objectif était de réaliser le débriefing de la mission, le bilan des visites de terrain, et d'évoquer les points d'amélioration et les perspectives.

L'ensemble des partenaires s'accordent à dire que le projet est une réussite : il répond aux attentes de la population locale, et à celles du Département du Doubs (maître d'ouvrage).

Dans la perspective d'un changement d'échelle, il s'agit maintenant **d'identifier les étapes clés pour atteindre cet objectif**, à savoir :

- Fin 2024 : 10 écoles seront équipées et feront l'objet d'un bilan ;
- Décision du Département du Doubs et vote du budget 2025 ;
- Identifier 5 écoles supplémentaires à équiper en 2025.

En parallèle, il conviendra de :

- **poursuivre le projet en consolidant les relations partenariales entre les 2 Départements (Doubs et Louga) ;**
- étudier le potentiel sur le territoire du Département de Louga par rapport aux besoins ;
- **définir une stratégie accompagnée d'un programmation pluriannuelle d'investissement ;**

- organiser sous l'égide du Département de Louga, en lien avec le Département du Doubs et avec l'accompagnement du **Ministère de l'éducation, un atelier de capitalisation et de restitution de l'étude de faisabilité pour valider le déploiement de l'action.**

Les membres du CTS achèvent la réunion par des remerciements appuyés et donnent rendez-vous à la délégation en 2025.



Comité technique de suivi



Conférence de presse avec IEF

Après le déjeuner, départ à 15h00 vers Dakar, avec une arrivée à 20h30.

J4 : vendredi 14 juin

Cette journée a été consacrée à trois rencontres institutionnelles à DAKAR

- **Rencontre avec l'Ambassade de France**

Rendez-vous avec le service de coopération et de l'action culturelle – Rencontre avec Mme Louise MAHDAVI-ARDEBILI et M. Ambroise PIERRE.

Au cours de cet entretien, nos interlocuteurs ont pu exprimer leur intérêt d'un tel dispositif de potabilisation de l'eau et d'accès à l'assainissement dans les écoles, qui répond aux besoins des populations.

Ils nous ont fait remarquer la puissance de son impact au regard des moyens mobilisés localement : **le projet peut paraître « modeste » par sa mécanique et son coût, mais gigantesque quant à ces conséquences sociales et territoriales.**

Ils ont également soulevé **la pertinence et la faisabilité d'un déploiement via un programme pluriannuel d'investissement.**

A ce titre, ils nous ont **encouragé à étudier la mobilisation d'autres partenaires tels que l'Agence Française pour le développement (AFD), à travers la Facilité de financement des collectivités locales françaises (FICOL) pour subventionner l'investissement.**

Les Etats français et sénégalais ont mis en place le Dispositif Conjoint de coopération décentralisé pour financer le renforcement des capacités et des compétences des collectivités des deux pays. Ce dispositif pourrait également être une alternative de financement.

Ils nous ont également indiqué qu'il serait opportun d'associer l'antenne de l'AFD Sénégal, pour participer à une prochaine mission, notamment lors de la visite des écoles.

A la suite de notre rencontre, nos interlocuteurs de l'Ambassade de France ont pris l'attache de l'AFD basée au Sénégal pour leur faire part de notre projet et d'un retour sur notre entrevue.

L'ADF au Sénégal a rapidement fait le lien avec **l'AFD en France** puisque, le vendredi qui a suivi notre retour (21 juin), nous avons reçu un message de Julie DEPUIDT, chargée du partenariat avec les collectivités locales à l'AFD, **qui témoignait de l'intérêt du projet** et qui sollicitait un rendez-vous. Un rendez-vous téléphonique a eu lieu le lundi 8 juillet.



- **Rencontre avec Ministère des collectivités territoriales, du développement et de l'aménagement du territoire**

Rendez-vous avec M Papa Ngor THIO, Directeur de la coopération décentralisée.

En premier lieu, M. THIO nous a rappelé que, malgré le changement de contexte politique, la France reste un acteur privilégié du Sénégal et que les coopérations entre les 2 pays sont à renforcer. **Il ne s'agit pas de faire de l'assistanat, mais bien de développer des actions de coopérations en matière de développement, dans une relation « gagnant-gagnant ».**

Le représentant de l'Etat soulève ensuite la force et la qualité du projet porté par le Département du Doubs, sous maîtrise d'ouvrage directe, qui **apporte une garantie d'engagement, une sécurité dans le processus mis en œuvre, et une grande satisfaction aux populations locales.**

Enfin, cette direction est présentée comme le « bras technique » auprès des élus pour les accompagner dans leurs actions de coopération extérieures. Il œuvre pour le renforcement des compétences des collectivités locales en matière de coopération. Le ministère est à même de mener une politique de coopération coordonnée et concertée sur le territoire.

L'Etat accompagnera techniquement le Département de Louga pour l'aider à tenir sa place dans une coopération décentralisée et à assurer son rôle de suivi, de coordinateur dans un objectif de capitalisation et de déploiement de l'action.



- Rencontre avec le Ministère de l'eau et de l'assainissement

Rendez-vous avec M. Amadou DIALLO, directeur de la cellule de planification, de coordination et de suivi des programmes

Le ministère s'emploie à déployer les bornes - fontaines dans les territoires dépourvus d'accès à l'eau. Cependant, l'enjeu de potabiliser l'eau en phase finale est majeur et ne peut être réalisé par la qualité des réseaux. En effet, les réseaux sont fragiles, la distribution est complexe, l'environnement (pollution des sols, des nappes, ...) est défavorable à une sécurisation sur toute la ligne de distribution. **La potabilisation ne peut donc se faire qu'au niveau de la distribution finale du produit.**

Dans le cadre d'un passage à l'échelle, au vu des résultats obtenus par notre dispositif, l'idée de coupler les bornes fontaines à un kiosque de potabilisation a été évoquée.

Ceci étant, il a été rappelé, à cette occasion, que le projet porté par le Département du Doubs a pour cible les écoles primaires, qui assurent les bases de l'éducation.

En revanche, il a été relevé ici **le coût faible et maîtrisé de l'installation, et la gestion simple du dispositif.**

Le Ministère dispose d'une base de données des équipements pour chaque école. Dans l'hypothèse d'un déploiement du dispositif à l'échelle du Département de Louga, il a proposé sa mise à disposition et s'est engagé à assurer le relais de cette action auprès des Maires des communes concernées, afin de garantir leur adhésion au projet.



IV - CE QU'IL FAUT RETENIR

Ce panel de 10 écoles « test » traitées en 2023 et 2024 a permis de constater que :

- **Les travaux sont réalisés, les équipements fonctionnent ;**
- **Les élèves et les enseignants bénéficient de cette eau potable distribuée ;**
- **L'appropriation par les communautés environnantes reste encore à développer par des actions de sensibilisation ;**
- **L'importance du rôle de la kiosquièr ou kiosquier, et sa capacité à animer le dispositif. L'ONG « Le Partenariat » assure leur formation ;**
- **La vente d'eau est une condition de la pérennisation du dispositif. Elle permet le financement du projet pour l'entretien, l'achat de pièces, la rémunération de la kiosquièr ou du kiosquier. Un tiers du produit de cette vente d'eau revient à l'école qui peut l'utiliser pour d'autres besoins ;**
- **Le projet répond aux besoins des populations locales, comme en témoigne la forte implication des Comités de gestion des écoles (association des mères d'élèves).**

Il s'agit maintenant de consolider le processus pour :

- assurer sa durabilité ;
- mesurer les effets de cet investissement sur les écoles (indicateurs de résultats) ;
- en assurer le suivi.

Par ces visites de terrain, nous avons pu mesurer la force de ce projet. Nous étions venus l'année dernière en éclaireur, pour son lancement. Le fait que nous soyons revenus a été salué par l'ensemble des partenaires locaux : enseignants, Maires, Comité de gestion (association des mères d'élèves) qui gèrent les écoles, mais également salué lors de nos rendez-vous institutionnels.

Nous avons eu des remerciements touchants qui se sont traduits par des témoignages poignants :

- d'enfants qui disent « ne plus avoir mal au ventre depuis qu'ils boivent l'eau du kiosque » ;
- de mamans qui témoignent que leurs enfants ne sont plus malades et ne manquent plus l'école ; et elles aussi qui utilisent l'eau n'ont plus de maux de ventre ;
- de la communauté des enseignants qui corrobore ces dires.

Pour conclure :

Cette nouvelle mission sur place a permis de :

- conforter notre engagement aux côtés des partenaires et des populations locales (à la différence d'une action pas un « one shot »). Ceci a été relevé par tous nos interlocuteurs, qu'ils soient locaux ou institutionnels ;
- acter le respect de nos engagements, pris il y a un an, de revenir voir les écoles, les acteurs locaux dans la proximité. Cette « promesse de retour » tenue, le dialogue engagé et conforté, ainsi que le rapport de proximité humain consistant à « se frotter au terrain », ont scellé les bases d'une confiance réciproque, ressentie par tous les acteurs ;
- inscrire l'action dans le temps (souci majeur de durabilité des installations mises en place) et de façon pragmatique.

Ce projet nous apparaît « modeste » par notre contribution... mais est « gigantesque » quant à ces conséquences auprès des populations (santé, éducation, ...) et des territoires (sédentarisation des populations, lutte contre l'exode).

Les témoignages des mamans et les paroles d'enfants ont été les plus beaux remerciements.

V – QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

Pour mémoire, en novembre 2023, la Commission permanente a « **approuvé le principe de poursuivre cette action en 2024 et 2025, avec un budget global de 100 000 € par an, pour l'équipement des écoles restantes, et d'étudier en 2025 les suites éventuelles à cette coopération avec le Sénégal en fonction du bilan final réalisé** ».

Le projet 2024 ayant été validé par la Commission permanente de février 2024, un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, en vue d'obtenir une aide à hauteur de 70 % (décision de la Commission du 26 juin 2024).

Les suites à donner :

- Rédaction d'une fiche Bureau en vue de son examen au mois de septembre prochain, afin de présenter le retour de la mission et proposer des perspectives pour 2025 : inscription budgétaire, décision quant à la suite à donner pour une décision de la Commission permanente.
- Elaboration d'un calendrier prévisionnel des étapes à mener dans l'objectif d'élaborer un programme pluriannuel d'investissement.

En effet, les éléments exposés dans ce rapport nous autorisent à imaginer des perspectives pour le premier semestre 2025, de la manière suivante :

- **Poursuivre l'équipement de 5 classes supplémentaires, dans les conditions identiques à celles de 2023 et 2024 ;**

- Etudier les modalités d'un changement d'échelle du projet qui couvrirait le territoire du Département de Louga avec l'objectif de préparer un programme d'investissement pluriannuel dont les étapes préalables seraient les suivantes :
 - D'ici fin 2024 :
 - s'inscrire dans le cadre du projet « COopérer Pour Réussir l'Avenir au Sénégal – COPRA Sénégal », coordonné par Bourgogne-Franche-Comté International (BFCI). En effet, les échanges sur les résultats obtenus de nos premières actions, ainsi que l'ensemble des perspectives qui ont pu être dressées lors des rencontres avec les élus et les autorités locales de la Ville et du Département de Louga, ont permis d'identifier le besoin d'une étude diagnostic du territoire.
 - Réaliser une étude diagnostique. Le COPRA Sénégal pourrait prendre en charge la réalisation de cette étude diagnostique préalable afin de définir les besoins ;
 - Janvier 2025 :
 - organisation d'un atelier bilan par le Département de Louga, en lien avec le Département du Doubs, qui aurait pour but de capitaliser sur les réalisations et de restituer les résultats de l'étude diagnostic, afin de coconstruire un programme pluriannuel (3 ans) avec une co-maîtrise d'ouvrage assurée par les deux Départements ;
 - déposer un dossier demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.
 - Mars 2025 : déposer, auprès de l'Agence Française pour le développement (AFD), d'un pré-dossier (note d'intention) élaboré conjointement par les Départements du Doubs et de Louga afin de marquer leur intention de poursuivre le partenariat et de lui donner une envergure territoriale plus importante avec l'appui financier de l'AFD.
 - Octobre 2025 :
Dès lors que ce projet aura été retenu par l'AFD (avril), sur la base de la note d'intention, un dossier de demande de subvention pourra être déposé.